

ISSN 2186-4284

**Recueil d'études sur
l'*Encyclopédie* et les Lumières**

『百科全書』・啓蒙研究論集

N° 2

mars 2013

Société d'études sur l'*Encyclopédie*

『百科全書』研究会

Prisons, hôpitaux, population : l'Économie dans la *Table de l'Académie des sciences de Paris*

Sayaka OKI

Avec le temps, un outil de recherche en vient à constituer lui-même un objet de la recherche historique. Tel est le cas pour la *Table alphabétique des matières contenues dans l'Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences*¹⁾, en dix volumes, qui est aussi appelée la *Table de l'Académie de Godin, Demours, et Cotte* selon les noms de ses compilateurs, ou plus simplement la *Table de l'Académie*. Celle-ci contient tous les mémoires et rapports publiés par l'Académie des sciences dans son journal officiel, *Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences* (ci-après, *HMARS*). Mais elle ne nous donne pas seulement des données bibliographiques. La *Table* nous fournit aussi des éléments permettant de comprendre leur façon de classer les savoirs, ainsi que la transition que connurent les catégories scientifiques à travers le temps.

Nous présentons ci-dessous une analyse d'une de ses rubriques, la rubrique « Économie », afin de réfléchir rapidement sur tous ces points. Celle-ci est intéressante premièrement par l'incohérence de son contenu, et deuxièmement parce qu'elle montre un moment particulier où l'histoire de l'économie politique et l'histoire des sciences se sont croisées sous l'influence de la philosophie des Lumières.

1. « Économie » et les compilateurs de la *Table de l'Académie*

Cette *Table de l'Académie* correspond à une des trois sortes de *Tables* qui parurent en parallèle, et elles forment trois collections distinctes. La *Table de*

¹⁾ Les volumes d'*HMARS* sont constitués par deux parties différentes : *Histoire de l'Académie royale des sciences* (ci-après, *HARS*), qui présente une exposition sommaire des résultats annuels des recherches et les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* (ci-après, *MARS*) qui consistent en une collection de traités individuels.

l'Académie de Godin, Demours, et Cotte ne couvre pas l'ensemble des publications, mais sa portée chronologique s'étend des origines jusqu'à 1790. Les deux autres séries, la *Table de 1734* en quatre volumes, et la *Nouvelle Table de Rozier*, aussi en quatre volumes, sont en principe plus détaillées et classent des matières plus variées, surtout les autres publications de l'Académie que *HMARS*, comme la *Description des Arts et Métiers* et la *Collection académique*. Mais ni l'un ni l'autre n'englobent la totalité de la période de l'existence de l'Académie²⁾.

La *Table de l'Académie* est composée de dix volumes, dont chacun renferme les références relatives à une décennie de l'histoire de l'Académie. Les volumes I à IV par Louis Godin, pour les années 1666-1730 (publiés de 1729 à 1734), ceux de V à IX par Pierre Demours pour les années 1731-1780 (publiés de 1747 à 1786), le X par Louis Cotte pour les années 1780, (publié en 1809). Dans chaque volume, les articles sont classés en principe selon l'ordre alphabétique, mais il existe en effet des différences tout du long de la rédaction : le type de sujets ou de matières retenu varie beaucoup du premier au dernier volume. Le changement le plus radical fut introduit dans le dernier volume. Outre la division en deux sections, auteurs et matières, distinction absente dans les neuf autres volumes, l'ouvrage adopte treize rubriques principales pour sous-diviser au sein des matières : « Académie », « Algèbre et Analyse », « Anatomie », « Astronomie », « Botanique et Agriculture », « Chimie », « Géographie et Navigation », « Histoire naturelle des Animaux », « Mécanique et Arts », « Médecine et Chirurgie », « Météorologie », « Économie », « Physique Générale ». Parmi elles, l'« Économie » n'apparaît qu'à partir du neuvième volume (« Table IX »), et la « Météorologie » seulement à partir du dixième (« Table X »). Nous n'entrerons pas ici dans une explication détaillée à propos de l'apparition de la « Météorologie », point que nous réservons pour une autre occasion³⁾.

²⁾ Les titres exacts de chaque *Table* sont : *Table alphabétique des matières contenues dans l'Histoire et les Mémoires de l'Académie Royale des sciences de Paris* [Vol I: 1666-1698, II-IV, 1699-1734, en ordre alphabétique] et *Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie royale des sciences de Paris, Depuis 1666 jusqu'en 1770, Dans ceux des Arts et Métiers publiés par cette Académie, & dans la Collection Académique*. Sur les détails de ces deux *Tables*, voyez E. Brian. et C. Demeulenaere-Douyère dir., *Histoire et mémoires de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, Londres, New York, Lavoisier Tec et Doc, 1996, pp. 123-124.

³⁾ La raison de l'apparition de la rubrique « Météorologie » nous semble assez claire : celle-ci nous montre la prise de conscience par l'Académie de ce domaine.

La rubrique « Économie » reste mystérieuse tant quant à la période de son apparition qu'au regard de son contenu. Ce terme apparaît pour la première fois dans la Table IX, publiée en 1786, et provient de deux mémoires rédigés en 1780. (D'un autre côté, aucun volume de l'*HMARS* ne contient ce terme, ni dans son référencement ni dans le titre des mémoires ou des rapports parus.) L'un des deux titres référencés est un mémoire par Jacques Tenon, chirurgien et anatomiste, sur les infirmeries des prisons, et l'autre est un texte de Jean-Baptiste Leroy, mécanicien, sur l'utilisation de la *Manche à vent*, un système pour renouveler l'air dans les grands bâtiments. Ces deux mémoires concernaient en fait le même problème : la réforme des anciennes prisons du Châtelet, au centre-ville de Paris, qui fut l'objet d'un débat vers 1780.

Dans la Table X, la rubrique « Économie » concerne au total 26 entrées de rapports et de mémoires — ce qu'on appellerait aujourd'hui des articles scientifiques. La rubrique divise encore ceux-ci sous les douze sous-catégories suivantes : « Blanchiment », « Bois », « Cidre », « Drap », « Grains », « Hôpitaux », « Pain », « Farine de pommes de terre », « Population », « Salles de spectacle », « Tannerie », « Tueries »⁴⁾.

Compte tenu de cette variété de contenu, qui est bien différent du sens actuel du terme « économie », nous en venons naturellement à nous interroger sur la définition même de cette rubrique. Comme l'histoire de la pensée économique nous le montre, la dernière moitié du XVIII^e siècle correspond à une période de transition du sens du terme « économie », avec la disparition graduelle de son ancienne graphie « œconomie ». Et c'est justement vers la période de la publication de la Table X, aux environs du début du XIX^e siècle, que l'usage actuel du mot s'est définitivement fixé, avec la stabilisation du syntagme « économie politique », en tant que branche des sciences sociales⁵⁾. Il est dès lors nécessaire d'analyser la

C'est dans l'*HMARS* pour l'an 1782, parue en 1785, que la catégorie « Météorologie » apparaît pour la première fois, bien qu'il existe de nombreuses observations et rapports sur le climat dans les volumes antérieurs d'*HMARS*. Il n'est donc pas étonnant que la rubrique apparaisse dans le volume consacré aux mémoires et rapports des années 1780, qui, de plus, furent rassemblés par Louis Cotte, qui était météorologue.

⁴⁾ Table X, pp. 229-257.

⁵⁾ Jean-Claude Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*

continuité définitionnelle de cette rubrique entre les volumes IX et X.

2. La polysémie de l'œconomie dans la dernière moitié du XVIII^e siècle

Étymologiquement, le terme, œconomie ou *œconomia* remonte à l'Antiquité grecque, notamment à Aristote, et appartient à une tradition de pensée pour signifier l'administration des ressources d'un groupe social particularisé comme la famille ou une communauté religieuse. Il entra ensuite dans les vocabulaires de la théologie chrétienne et désignait tout ensemble d'éléments organisés en vue d'un résultat harmonieux. C'est de là que viennent les références classiques comme l'économie animale, l'économie du discours, l'économie domestique⁶⁾.

Vers la fin du XVII^e siècle, l'œconomie commença à adopter un sens lié à la politique, et on parlait de l'œconomie d'un Etat pour désigner l'administration et l'organisation qui le soutiennent. Mais jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le terme n'associait pas encore la réflexion sur les activités commerciales. C'est avec l'apparition de l'école des économistes dans les années 1750 que « la science du commerce » et l'œconomie se rapprochèrent et les syntagmes « économie politique » ou « science économique » commencèrent à circuler dans les discours intellectuels⁷⁾. Au bout d'un demi siècle, en 1801, *Le Vocabulaire des termes du commerce* définit l'« économie politique » comme « une science qui a pour objet la connaissance de l'origine des richesses industrielles, leur emploi, la population, le commerce, les fonds, leur circulation et les lois et établissements qui se rapportent à ces objets »⁸⁾.

Ainsi la dernière moitié du XVIII^e siècle se pose en véritable passerelle entre les significations anciennes et modernes. Les articles récents de Marie-France Piguet et Christophe Salvat, recensent la coexistence des deux graphies du terme, sa grande

(*XVII^e-XVIII^e siècles*), Paris, Editions de l'EHESS, 1992, pp. 63-67, 73.

⁶⁾ Philippe Steiner, « La science de l'économie politique et les sciences sociales en France (1750-1830) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2006, 15, pp. 16-17.

⁷⁾ *Ibid.*, p. 17. En 1615, le *Traité de l'Œconomie Politique* de Montchrétien exposa clairement un projet d'association de l'examen des affaires domestiques (l'économie) et de celles de l'Etat (la politique), ce qui était nouveau. Pourtant, cette façon d'exprimer les choses n'est reprise qu'en 1758 [Perrot, *op.cit.*, pp. 63-67].

⁸⁾ Jacques Peuchet, *Le Vocabulaire des termes du commerce*, Paris, 1801, p. 65.

polysémie et la variété de ses syntagmes dans l'*Encyclopédie*. Par exemple, dans l'article « ECONOMIE ou ŒCONOMIE (*Morale & Politique*) », Rousseau défend une œ/économie entendue comme mode d'administration d'une communauté, familiale ou nationale, d'autre part Quesnay et Leroy discutent dans les articles « FERMIERS » et « GRAINS » sur le mode de production agricole, au niveau individuel comme au niveau national⁹⁾. Il est aussi à noter que, l'expression « gouvernement œ/économique » est fréquente chez Quesnay dans ses écrits inédits préparés pour l'*Encyclopédie*. Comme Philippe Steiner le signale dans ses recherches récentes, l'expression désigne la notion au cœur de la physiocratie : un gouvernement éclairé et centralisé, qui, s'étant associé des experts (économiques), sait diriger proprement l'administration fiscale, de façon qu'elle contribue au développement de l'agriculture, source principale de la richesse de l'Etat dans leur théorie¹⁰⁾.

Enfin, pour saisir la portée très étendue et même élargie de l'œ/économie dans la dernière moitié du XVIII^e siècle, il nous suffit de regarder le « Catalogue d'une bibliothèque d'économie politique » de l'abbé Morellet, publié dans son *Prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce* en 1769. Dans son énumération des matières économiques, avec plus de sept cents titres, le « Catalogue » rassemble une trentaine de rubriques telles que les suivantes : Histoire ancienne et générale [du commerce] ; Histoire et état du commerce de France ; Histoire et état du commerce de l'Angleterre ; Histoire et état du commerce des Pays-Bas, de la Hollande, du Danemark, d'Espagne, d'Italie, etc. ; Histoire et état du commerce de l'Asie, de l'Amérique, etc. ; Dictionnaires de commerce, journaux, ouvrages périodiques ; Traités généraux et mélanges de politique, dans lesquels sont agitées quelques questions d'économie politique ; Traités généraux et mélanges d'économie

⁹⁾ Marie-France Piguet, « Œconomie/Economie (politique) dans le texte informatisé de l'Encyclopédie », RDE, Numéro 31-32, Avril 2002 ; Christophe Salvat, « Les articles 'Œ/Economie' et leurs désignants », RDE, Numéro 40-41, octobre 2006.

¹⁰⁾ François Quesnay, *Œuvres économiques complètes et autres textes*, édités par C. Théré, L. Charles et J.-C. Perrot, Paris, INED, 2005, t. I, pp. 183, 220, 232, 244, 256, 259 ; cf. P. Steiner, « Administration and Œconomic Government in Quesnay's Political Economy », *Proceedings : French Political Economy in the Age of Enlightenment: Perspectives on Social Reform before the Revolution*, Rikkyo University, September 8, 2012. Je remercie Yusuke Ando de m'avoir suggéré l'existence de cette communication et sa possible relation avec mon travail.

politique ; Du commerce en général, traités et mélanges ; Agriculture en général, fermes, clôtures ; Commerce des grains ; Diverses productions de la culture, vins, bois, bestiaux ; Mines et minéraux ; Pêches, poissons, sel, etc. ; Produits des manufactures, toiles, draps soieries, etc. ; Police et administration du commerce ; Prohibitions et droits ; Jurisprudence commerciale générale ; Roulage, chemins, postes, etc. ; Navigation intérieure ; Navigation maritime en général ; Droit politique relativement à la navigation maritime ; Assurances ; Poids, mesures ; Monnaies ; Banques et papiers de crédit ; Capitaux et taux de l'intérêt en politique ; Du prêt à intérêt relativement à la morale ; Luxe ; Revenus publics ; Impôts ; Population en général ; Naturalisation ; Mendicité, pauvres ; Hôpitaux ; Mariages et enfants ; Colonies ; Pratique du commerce, arithmétique commerçante, livres marchands¹¹⁾.

Cette liste se situe au croisement des trois traditions : l'économie politique en tant que théorie du commerce et de la richesse ; l'arithmétique politique, comme prédécesseur des sciences statistiques ; et les « arts œconomiques ». Il nous faudra expliquer un peu ce dernier point. Il s'agit d'une notion fidèle à la définition traditionnelle, mentionnée en haut, et qui est aussi appelée « œconomie » tout court souvent en graphie traditionnelle, ou sinon « œ/économie rurale » ou « œ/économie domestique » dans certain contexte. Celle-ci constitue une des branches les plus utilitaires et pratiques parmi les variations de la polysémie de l'œ/économie. Elle contient en effet des éléments très hétérogènes, quand on jette un œil sur les pratiques liées à cette notion. Selon le *Dictionnaire œconomique* de Noël Chomel, réédité à plusieurs reprises au cours du XVIII^e siècle, ce terme renvoie à l'ensemble des connaissances pratiques et des arts nécessaires pour le père de famille, qui s'occupe de la gestion de son bien et de son domaine¹²⁾. Il va de soi que l'« Agriculture et Ménage des champs » constituent son activité principale, mais cela concerne aussi d'autres éléments très variés, comme le fait d'avoir une connaissance précise du droit et du commerce, de sciences appliquées, et de divers éléments de chimie ou de médecine. Nous constatons la même tendance dans des

¹¹⁾ André Morellet, *Prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce*, Paris, 1769, « Catalogue d'une bibliothèque d'économie politique ».

¹²⁾ Voir la couverture de Noël Chomel, *Dictionnaire œconomique*, 2^e édition, Paris, 1718, t.I et *ibid.*, pp. ii-iii.

articles du *Journal œconomique*, qui s'attache aussi à l'œconomie en général¹³). Les arts de la construction et de l'architecture sont aussi traités dans certaines rééditions du *Dictionnaire* de Chomel¹⁴).

Parmi les savants qui s'intéressaient à ce domaine, Karl von Linné nous donne une définition plus théorique dans un article traduit en français en 1752. Pour lui, l'œconomie était « la Science qui nous enseigne la manière de préparer les choses naturelles à notre usage par le moyen des éléments »¹⁵). Donc en sens général, il s'agit de la façon d'exploiter, de faire fructifier, d'améliorer le fonctionnement des activités humaines à tous les niveaux, de la culture de sa propre propriété jusqu'au commerce international, tout en étant capable de mobiliser les sciences et les arts en suivant un angle essentiellement pratique. Les études récentes montrent que dans le monde germanophone, l'école linnéenne de l'œconomie rejoignit l'essor du caméralisme, et favorisa la multiplication des chaires universitaires dans les années 1760, notamment autour de l'Université de Göttingen, tandis que le phénomène resta plus modeste en France où il accompagna cependant la fondation de plusieurs sociétés privées promouvant l'agronomie et les arts utiles¹⁶).

Revenant à la *Table de l'Académie*, nous constatons en fait que les entrées de sa rubrique « (Economie) » correspondent à peu près au classement classique de Morellet des années 1760, excepté la théorie du commerce et de la richesse, élément qui ne concerne pas les recherches de l'Académie. On peut alors se demander pourquoi cette rubrique n'apparaît que dans les deux derniers volumes de la *Table*, publiés en 1786 et en 1809, et pourquoi l'orthographe archaïque fut conservée, malgré la généralisation de la nouvelle graphie « économie » depuis les années 1760.

N'ayant pas pu trouver de pistes permettant d'analyser directement le processus de rédaction de la *Table*, nous avons consulté les manuscrits d'un autre

¹³) André J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle, Les hommes et la terre XIII*, Paris, S.E.V.E.N., 1967, troisième partie, pp. 1507-1508.

¹⁴) Noël Chomel, *Dictionnaire œconomique*, nouvelle édition, corrigée et augmentée par L. -H. de la Marre, Paris, 1767, t. I.

¹⁵) Karl von Linné, « Principes de l'œconomie, fondés sur la Science naturelle & sur la Physique », *Journal œconomique*, 1752, mai, p. 41.

¹⁶) Andre Wakefield, *The Disordered Police State : German Cameralism as Science and Practice*, Chicago, Univ. Of Chicago Press, 2009, pp. 75-80 ; Bourde, *op.cit.*

travail de Pierre Demours, qui était chargé de la *Table IX*. Celui-ci s'occupait de la bibliothèque de l'Académie des sciences dans les années 1780, à l'époque où il était déjà octogénaire¹⁷⁾. Il a laissé des documents inédits concernant les catalogues de collections de la bibliothèque¹⁸⁾. Demours utilisait toujours l'orthographe ancienne dans un catalogue dressé en 1784, par exemple en évoquant une catégorie de classement des livres telle que l'« Economie rurale, agriculture, etc. »¹⁹⁾. Dans un autre catalogue plus ancien et dressé en 1765, par son prédécesseur, Sauveur-François Morand²⁰⁾, nous trouvons pourtant la nouvelle orthographe, « Economie rurale, agriculture, etc. » pour désigner la même catégorie²¹⁾. C'est donc d'abord du fait de Demours que l'ancienne graphie fut conservée. Louis Cotte, qui a compilé la *Table X*, respectait l'orthographe de Demours. Nous ne savons pas la raison exacte de cette conservation.

Malgré la continuité de la graphie, on observe une légère discontinuité dans le principe de classement entre les deux compilateurs. Dans la *Table IX*, Demours ne mentionnait que deux mémoires qui se focalisaient sur la circulation de l'air et l'hygiène publique. Ce sont des problèmes bien attachés à l'« œconomie » ou « arts œconomiques » au sens linnéen, en même temps qu'il s'agit de travaux concernant la chimie et la médecine. Cotte classait, dans sa *Table X*, les titres en suivant plus fidèlement la notion générale et classique d'économie politique telle qu'utilisée par Morellet dans les années 1760.

Chez Cotte, la rubrique « Economie » comprenait en principe les trois éléments suivants : 1° l'hygiène publique des grands établissements comme les

¹⁷⁾ Annie Chassagne, *La bibliothèque de l'Académie Royale des Sciences au XVIII^e siècle*, Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2007, pp. 60-61.

¹⁸⁾ Citons le catalogue des titres des livres classés selon leur nature et domaine, dressé d'abord en 1765 par Sauveur-François Morand et son fils, et modifié et enrichi jusqu'en 1784, ou encore le catalogue des index des noms d'auteurs des collections, réalisé en 1784 par Demours.

¹⁹⁾ Bibliothèque de l'Institut, MS 1826 : « Table alphabétique &c », f. 14v ; Archives de l'Académie des Sciences (ci-après AAS), Plumitif 1784 : « Table des noms des auteurs et des ouvrages qui composent actuellement la Bibliothèque de l'Académie royale des sciences », 28 août 1784, p. 37.

²⁰⁾ Chassagne, *op.cit.*, pp. 26-27.

²¹⁾ Bibliothèque de l'Institut, MS 1385 : Morand, « Cabinets de l'Académie royale des sciences dans les salles du Vieux Louvre », 1765, p. 498.

hôpitaux et les abattoirs ; 2° l'agronomie ; et 3° l'arithmétique politique. Les deux premiers entrent aussi dans la catégorie des « arts économiques » au sens mentionné plus haut. Ainsi, à côté des rapports sur les hôpitaux et des tables de population, la rubrique contenait chez lui des écrits liés à l'agronomie ou aux arts utiles pour les produits quotidiens, tels que par exemple les procédés de blanchiment des cocons jaunes de vers à soie, la fabrication du charbon de bois, les recherches sur le drap de laine, la manière de préparer l'amidon ou la farine de pomme de terre, un projet de réforme de l'éclairage des salles de spectacle, une méthode pour tanner le cuir, et même quelques travaux d'expertise académicienne tel qu'un examen de la falsification des cidres en Normandie, ou une étude des prix du pain, à propos duquel le Parlement de Bordeaux avait consulté l'Académie en 1781²²⁾.

Nous ne savons pas non plus pourquoi Cotte maintenait non seulement l'archaïsme de l'orthographe mais aussi celui concernant le sens du mot, à une époque où les sciences sociales prenaient un nouvel essor avec une nouvelle terminologie. Mais il faut signaler que son regroupement de ces trois éléments, hétérogènes aux yeux de nos contemporains, nous permet de reconstituer plus précisément cette époque charnière dans l'histoire de l'Académie des sciences.

3. L'époque charnière pour l'Académie des sciences

L'arithmétique politique, l'agronomie, et l'hygiène publique, ces trois composants de l'« Économie » de la *Table* sont les domaines qui intéressaient l'opinion publique en général dès les années 1760, mais qui n'entrèrent que tardivement dans les préoccupations de l'Académie, car son cadre institutionnel fixait, selon son règlement daté en 1699, les sciences qui étaient de son ressort — l'astronomie, la géométrie, la mécanique, la chimie, la botanique, et l'anatomie — et ses missions particulières comme l'examen des inventions²³⁾. Eric Brian note que les premières contributions en arithmétique politique ne furent publiées qu'en 1774

²²⁾ Sur les détails de ces recherches, voyez Sayaka Oki, « Les problèmes « économiques » et l'Académie Royale des Sciences de Paris (1771-1790) », in *De Zénon d'Elée à Poincaré. Recueil d'études en hommage à Roshdi Rashed*, édité par Régis Morelon et Ahmad Hasnawi, Les Cahiers du MIDEO 1, Louvain / Paris, Ed. Peeters, 2004, pp. 819-843.

²³⁾ Brian et Demeulenaere-Douyère, *op.cit.*, pp. 409-413.

dans l'*HMARS*, alors que beaucoup de documents touchant à ce domaine circulaient dans le public depuis les années 1760²⁴⁾.

Si, certes, des académiciens s'occupaient de l'agronomie depuis longtemps, cela avait toujours été au titre de chimiste ou de médecin. Tel est le cas pour certains travaux de Duhamel, Fougereux, Bourgelat, Parmentier, Daubenton, Tessier, Broussonet, Lavoisier ou A. Thouin. Ce n'est qu'en 1785 qu'une réforme institutionnelle de l'Académie crée la catégorie « botanique et agriculture », soit un an avant la publication de la Table IX²⁵⁾.

Quant à l'hygiène publique des grands établissements, le processus était plus complexe. Comme nous l'avons fait remarquer, les deux mémoires de Leroy et de Tenon font partie d'une série de recherches menées autour de la réforme des prisons du centre-ville, dont se chargeait une commission académicienne en 1780. Les rapports sur la réforme des hôpitaux parisiens figurent dans la Table X. En fait, ces deux questions d'urbanisme posèrent aux académiciens certains dilemmes, puisqu'ils hésitèrent entre une réserve prudente et la volonté d'intervenir dans des sujets touchant à l'intérêt général. Et nous constatons qu'ils ont agi avec leur circonspection traditionnelle pour la réforme des prisons en 1780, et qu'ils ont changé ensuite d'attitude pour les « Hôpitaux », dont la commission a débuté en 1785.

(1) La réforme des prisons

Le 26 janvier 1780, Necker, Directeur général des Finances, consulta l'Académie afin de réfléchir sur un projet de transfert des trois prisons dépendantes de la juridiction du Châtelet vers l'enclos occupé par le couvent des Cordeliers²⁶⁾. L'Académie nomma Duhamel, de Montigny, Tillet, Leroy, Tenon et Lavoisier comme commissaires, afin d'examiner le projet. Le projet en question contenait des

²⁴⁾ Jean Morand, « Récapitulation des Baptêmes, Mariages, Mortuaires et Enfants Trouvés de la ville et des Faubourgs de Paris, depuis l'année 1709, jusques et compris l'année 1770 », *MARS* pour l'an 1774 ; Eric Brian, *La mesure de l'Etat*, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 260-261.

²⁵⁾ Alfred Maury, *L'Ancienne Académie des sciences*, Paris, 2^e éd., 1864, pp. 227-228 ; Bourde, *op.cit.*, p. 1509.

²⁶⁾ Lettre de Necker à l'Académie citée dans AAS, PV 26 janvier 1780, f. 15r.

mémoires rédigés par Colombier, médecin de la Faculté de Paris et des plans dressés par Moreau, architecte du roi et de la ville.

Les trois prisons en questions étaient toutes des institutions très anciennes remontant au Moyen Age. En principe, ces prisons typiques de l’Ancien Régime n’étaient pas des lieux de peine, mais des lieux de sûreté. On y gardait deux sortes de prisonniers : d’une part, au criminel, les accusés décrétés de prise de corps en attente de jugement ainsi que les condamnés avant leur châtement ; d’autre part, au civil, les prisonniers pour dettes²⁷⁾. Comme pour les autres lieux d’enfermement, le nombre des prisonniers y connaissait une forte augmentation, parallèle à l’importance croissante des prisons dans la société. Il est arrivé que plus de 600, voire même 1 000 personnes soient enfermées dans la surface de 522 toises (à peu près 1700 mètres carrés). Cette situation aggravait l’environnement sanitaire des prisons, et stimulait l’intérêt de l’époque pour l’amélioration des bâtiments, intérêt qui résultait en fait aussi de la peur devant les dangers de l’épidémie, de l’incendie, des évasions²⁸⁾.

Necker voulait que les prisons de Paris deviennent un modèle pour la France entière. Il qualifia cet objet de « bien digne de l’attention de l’Académie » et il attendit d’elle « toutes les observations qui peuvent contribuer à la salubrité de ce Bâtiment et au bien physique des prisonniers. »²⁹⁾ Enthousiasmée, la Commission académicienne mena une enquête sur l’état de ces trois établissements, et tint des discussions sur ce projet de prison d’un style nouveau.

Mais le reste des membres de l’Académie n’étaient pas tous d’accord pour assumer cette responsabilité. La première version de leur rapport, présentée en assemblée du 17 mars 1780, ne fut acceptée que sous la condition d’y porter plusieurs modifications³⁰⁾. À côté de simples corrections de tournures, ce qui est le plus remarquable est la modification portée dans la partie précisant les domaines dans lesquels l’Académie comptait jouer un rôle d’expert. Dans la première version

²⁷⁾ Jacques-Guy Petit, *Ces peines obscures. La prison pénale en France (1780-1875)*, Fayard, 1990 ; cf. Jousse, *Traité de la justice criminelle*, Paris, 1771, t. II, p. 233.

²⁸⁾ Lavoisier, *Œuvres complètes de Lavoisier*, édités par Jean-Baptiste Dumas, Paris, 1865, III, p. 466 ; cf. Petit, *Ces peines obscures*, p. 22.

²⁹⁾ La lettre de Necker à l’Académie [s.d.], cité dans AAS, PV 26 janvier 1780, f. 15r.

³⁰⁾ AAS, PV 17 mars, 5 avril 1780, ff. 53r, 62v.

du rapport, l'Académie se permettait de délibérer sur « l'emplacement et les distributions intérieures et extensions », autrement dit sur l'aspect structurel ou architectural du bâtiment, dans le cadre d'une réflexion hygiénique³¹⁾. Mais dans la version modifiée, le travail des académiciens se réduisait à « tout ce qui concerne le renouvellement de l'air » et aux « moyens de s'opposer à la putréfaction ou de prévenir les effets de tout ce qui a rapport à la salubrité des biens et à la conservation de ceux qui doivent les habiter »³²⁾.

Il existe également, en plus de cette censure intérieure avant publication, une série de discussions qui étaient restées inédites à l'époque. Selon le procès-verbal de la séance du 6 septembre 1780, la commission lut également une série de notes « pour servir de supplément au rapport des commissaires »³³⁾. Celles-ci touchaient à plusieurs sujets mis en ordre alphabétique, et proposaient effectivement un projet de réforme des prisons qui aurait directement porté sur la structure du bâtiment, sur le système de circulation d'eau et d'air, sur l'hygiène, et sur la création d'ateliers du travail, idée d'inspiration étrangère et inspirée notamment du cas des prisons hollandaises³⁴⁾. Ces notes partageaient des revendications communes avec l'esprit philanthropique du siècle des Lumières en associant propreté, diligence et économie. Mais dans le rapport final publié dans les *MARS* pour l'an 1780, les académiciens

³¹⁾ « L'examen de ces plans et mémoires peut fournir la matière d'un grand nombre de réflexions dont plusieurs seraient étrangères aux sciences qui font l'objet des travaux de l'académie, mais il n'en est pas de même de celles qui regardent l'emplacement et les distributions intérieures et extension en tant qu'elles ont rapport à la salubrité de tout ce qui concerne, les précautions relatives au renouvellement de l'air, les moyens d'empêcher qu'il ne soit stagnant de s'opposer à la putréfaction ou d'en prévenir les effets. Tous ces différents objets sont du ressort de l'académie » [AAS, Pochette de séance du 17 mars 1780 : Lavoisier, Duhamel, Demontigny, Tillet, Leroy et Tenon, « Rapport du plan proposé pour la construction des prisons », f. 1r].

³²⁾ *Ibid.*, f. 1r ; Duhamel, Montigny, Leroy, Tenon, Tillet et Lavoisier, « Rapport fait à l'Académie Royale des Sciences, sur les Prisons », *MARS* pour l'an 1780, p. 409.

³³⁾ « MM. Leroy, Lavoisier et leurs collègues, commissaires pour l'affaire des prisons ont lu quelques réflexions à joindre à leur rapport. »[AAS, PV, 6 septembre 1780, f. 249].

³⁴⁾ Lavoisier et al., « Notes pour servir de supplément au rapport des commissaires de l'Académie royale des sciences sur un projet d'établissement de nouvelles prisons », imprimées dans *Œuvres de Lavoisier*, Paris, 1865, III, pp. 488-498. Ces notes avaient été distribuées par ordre alphabétique et disposées pour l'impression sous cette forme par Lavoisier lui-même.

limitèrent l'étendue de leur travail, et évitèrent d'entrer dans des discussions politiques ou économiques dépassant le cadre purement scientifique³⁵). Par ailleurs, leur rapport n'est pas classé dans la rubrique « Économie » dans la Table IX, tandis que les mémoires des recherches individuelles de Leroy et de Tenon y sont présents³⁶).

(2) Les Hôpitaux

L'origine de l'affaire remonte au 29 décembre 1772. Un incendie se déclara dans le plus grand hôpital de Paris, l'Hôtel-Dieu, et dévasta un tiers des bâtiments³⁷). Cet incendie eut pour effet de rendre le pouvoir sensible à la terrible réalité de l'inadéquation de la structure des bâtiments avec la pratique de la médecine et le respect des règles d'hygiène³⁸). Douze ans plus tard, en 1785, le gouvernement demanda qu'un groupe de réflexion sur ce sujet soit formé au sein de l'Académie royale des sciences de Paris. On trouve au sein de ce groupe des savants aux compétences très diverses : le chirurgien Tenon, le médecin Lassone, le naturaliste Daubenton, les chimistes Lavoisier et D'Arcet, l'astronome Bailly, le mécanicien et physicien Coulomb, le physicien et mathématicien Laplace, que rejoignit un peu

³⁵) L'Académie avait tendance à éviter les discussions sur la religion ou sur la politique. Cette attitude provient de la pratique du XVII^e siècle. Ainsi Charles Perrault écrit dans un de ses mémoires privés : « Il fut en même tems résolu que dans l'académie occupée aux sciences que j'ai marquées, on ne disputerait point sur les matières de controverse ni de politique, à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité. Il fut encore ordonné que les astronomes ne s'appliqueraient point à l'astrologie judiciaire, et que les chimistes ne travailleraient point à la pierre philosophale... » [*Œuvres choisies de Charles Perrault, avec les mémoires de l'auteur, et des recherches sur les contes des fées*, par M. Collin de Plancy, Paris, Brissot-Thivars et Cie, Libraires, 1826, p. xxx]. Voir aussi Roger Hahn, *The Anatomy of a Scientific Institution : The Paris Academy of Sciences, 1666-1803*, Berkeley, University of California Press, 1971, p. 53.

³⁶) Table IX, p. 420.

³⁷) Archives Nationales, H 1452, fol. 2 v : Moreau, « Observations sur la suite », 7 janvier 1773.

³⁸) Le problème intéressait certains savants de l'Académie dès le début, mais de façon personnelle, et en 1777, un texte inédit de Leroy souligne que l'hôpital est un objet de « l'économie politique » [Leroy, « Précis d'un ouvrage », cité dans M. Foucault, B. B. Kriegel, A. Thalamy, B. Fortier, *Les machines à guérir : aux origines de l'hôpital moderne*, Bruxelles-Liège, Pierre Mardaga, 1979, p. 121].

plus tard l'agronome Mathieu Tillet. Le baron de Breteuil, secrétaire de la Maison du Roi, communiqua à ces commissaires la proposition de plan de réforme de l'Hôtel-Dieu préparée par l'architecte Bernard Poyet, afin de l'expertiser.

Cette affaire est connue comme un tournant important pour la naissance des hôpitaux « modernes » en France, mouvement historique qui a été mis en parallèle avec celui qui touche aussi les prisons et les lazarets³⁹⁾. Michel Foucault, qui publia un recueil de recherches en équipe sur cette affaire, résume bien l'enjeu que l'Hôtel-Dieu constitue pour les contemporaines : un hôpital doit être désormais une « machine à guérir », où s'articulent savoir médical et efficacité thérapeutique⁴⁰⁾.

Comment l'Académie usa-t-elle alors de sa prérogative sur ce sujet d'« Économie », alors que la commission des prisons y avait renoncé ? Juste après le début de son enquête en vue d'un premier rapport, en février 1786, la commission pour l'Hôtel-Dieu reçut un manuscrit adressé par Dupont de Nemours, alors connu comme l'un des meilleurs théoriciens physiocrates. Celui-ci ne voulait pas que « l'Académie fût portée à ne considérer les questions qui lui ont été proposées, que dans ce qui a rapport à la médecine, à la physique et à l'architecture. »⁴¹⁾ Dupont écrit :

Il semble à désirer qu'elle étende plus loin ses regards, et c'est ce qui détermine à mettre sous les yeux quelques considérations morales et politiques sur la matière dont elle est occupée.

La morale, la politique, l'administration même sont aussi des sciences [...], dont les uns sont déjà et dont il faut espérer que la plupart deviendront un jour susceptibles d'être rigoureusement résolus par le calcul, et les autres de l'être avec un degré d'approximation suffisant, pour éclairer dans la

³⁹⁾ Marcel Fosseyeux, *Administration générale de l'assistance publique à Paris. L'Hôtel-Dieu de Paris au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Paris, Berger-Levrault, 1912 ; Marcel Candille, « Les projets de translation de l'Hôtel-Dieu de Paris hors de la Cité », *Revue de l'Assistance publique à Paris*, 44, 1956, pp. 743–752 ; 46, 1957, pp. 239–263 ; 47, 1957, pp. 343–359 ; 48, 1957, pp. 433–449 ; Foucault et al., *Les machines à guérir*.

⁴⁰⁾ Foucault et al., *Les machines à guérir*, pp. 14–19.

⁴¹⁾ Bibliothèque Nationale de France (ci-après BNF), MS Nouv. Acq. Fr. 22136: Dupont de Nemours, « Idées sur les secours », f. 150r.

pratique les intentions d'un gouvernement paternel.⁴²⁾

Dupont, avec ses réflexions détaillées sur les objectifs de l'Académie, souhaitait « concourir [...] à étendre le domaine » de celle-ci⁴³⁾ jusqu'à y faire admettre ces sciences morales et politiques de l'administration, accompagnées du calcul. L'expression « sciences morales et politiques » est l'invention de l'abbé Baudeau, lui aussi physiocrate, dans les années 1760, et correspondrait à l'« économie politique », avec la prise en considération de l'arithmétique politique⁴⁴⁾. L'affaire de l'Hôtel-Dieu constituait donc à elle seule une problématique composite de deux des trois éléments de l'« Économie », nécessitant des enquêtes hygiéniques et statistiques (arithmétique politique). Et dans le discours de Dupont, le rôle attribué à l'Académie consiste effectivement à jouer celui des experts qui aident un gouvernement à sa prise de décision politique. Ce schéma nous conduit à nous demander s'il existe un fil commun entre l'idée du « gouvernement économique » chez Quesnay et le motif derrière la rubrique de l'« Économie » de l'Académie⁴⁵⁾, mais nous devons renoncer à envisager ici cette discussion en détail.

Étant conscients de l'ampleur des enjeux, les commissaires publièrent une série de rapports explicitant le rôle que leur institution voulait jouer : « nous n'avons point prétendu blâmer l'administration [de l'Hôtel-Dieu] ; nous avons eu l'intention de l'éclairer. »⁴⁶⁾ Ils passaient donc à l'acte d'« éclairer » et de rationaliser le processus de prise de décision administrative, en recourant aux outillages intellectuels savants, qui englobent non seulement l'hygiène en se reposant sur la chimie ou la médecine, mais aussi, et surtout, l'« économie politique » avec l'arithmétique politique⁴⁷⁾.

⁴²⁾ *Ibid.*, ff. 150r-v.

⁴³⁾ *Loc. cit.*

⁴⁴⁾ Nicolas Baudeau, *Principes de la science morale et politique sur le luxe et les loix somptuaires, Les deux petits traités sur le luxe et sur le faste ..., les Ephémérides du Citoyen de 1767*, t. I, pp.170-234, et tome III, 1767, pp.1-2.

⁴⁵⁾ Voir la note 10.

⁴⁶⁾ Bailly, Coulomb, D'Arcet, Daubenton, Lassone, Laplace, Lavoisier, Tenon, « Rapport des Commissaires chargés, par l'Académie, de l'examen du Projet d'un nouvel Hôtel-Dieu », *HARS* pour l'an 1785, p. 74.

⁴⁷⁾ Sayaka Oki, « Academicians and Experts ? The Académie Royale des Sciences and Hospital Reform at the End of the Eighteenth Century », in *Fields of Expertise :*

Cette nouveauté correspondait aussi au goût de Breteuil, ministre tuteur de l'Académie depuis novembre 1783, et à qui l'auteur dédicaça le tome « Économie politique » de l'*Encyclopédie méthodique*⁴⁸⁾. Elle correspondait également à la volonté de certains hommes de science et académiciens intéressés par la théorisation de l'arithmétique politique, tel le marquis de Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie. Dès la nomination des commissaires pour les hôpitaux en 1785, ce dernier leur envoya une note privée, dans laquelle il signale que l'enjeu n'est plus seulement la reconstruction d'un hôpital parisien, mais l'organisation même de toutes les institutions de santé du royaume⁴⁹⁾. C'est aussi Condorcet, qui contribua avec Laplace et Dionis du Séjour à la publication des tables démographiques de France classées aussi dans l'« Économie ». Comme Brian le signale, la publication de ces tables correspond à la première tentative de parvenir à une estimation de la population de la France à l'aide du théorème de Bayes-Laplace. Leur publication n'aurait pas été possible dans les années 1770, où l'Académie restait réticente par rapport à tels sujets⁵⁰⁾.

4. En conclusion

Tout en conservant son orthographe archaïque, la rubrique « Économie » de la *Table* accueillait à partir des années 1780 des thématiques correspondant de fait à une partie des matières considérées comme relevant de l'« économie politique » depuis les années 1760. L'Académie accusait donc un retard de perception, face à la consolidation de ce terme vers la fin du XVIII^e siècle, tout en intégrant néanmoins

A Comparative History of Expert Procedures in Paris and London, 1600 to Present, édité par Christelle Rabier, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2007, pp. 163-168.

⁴⁸⁾ Jean Nicolas Demeunier éd., *Encyclopédie méthodique : économie politique et diplomatique*, Paris, Panckoucke, 1784-1788, 4 vols.

⁴⁹⁾ Alexander Tzonis, « Un mémoire sur les hôpitaux de Condorcet », *Dix-huitième siècle*, 9, 1977, pp. 110-114.

⁵⁰⁾ Dionis du Séjour, Condorcet, et Laplace, « Essai pour connaître la population du Royaume, et le nombre des habitants de la campagne, en adaptant sur chacune des cartes de M. Cassini, l'année commune des naissances, tant des villes que des bourgs et des villages dont il est fait mention sur chaque carte », *MARS* pour les ans 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788 ; cf. Brian, *op.cit.*, ch.1.

partiellement le sens nouveau de l'œ/économie. Il semble que ce retard était au moins en partie dû à la lenteur inhérente d'une institution face au changement. Rappelons que son fonctionnement principal avait été fixé à l'époque de Louis XIV.

L'incohérence de la définition de l'« Économie » dans la *Table*, point que l'on constate en analysant les rubriques où celle-ci apparaît, est également un signe éclairant la dynamique sur laquelle l'Académie reposait dans les décennies 1770 et 1780. Tous les sujets présents dans le dernier volume de la *Table*, l'agronomie, l'arithmétique politique théorisée, ou encore l'hygiène publique, nous renseignent sur un lien oublié entre l'histoire des sciences et celle des sciences sociales, bien au-delà de l'horizon des histoires disciplinaires telles qu'écrites au XX^e siècle.

C'est en réalité au cas par cas que l'Académie (re)définissait son champ d'opération. On aperçoit, derrière ce mouvement perpétuel des frontières de leur activité, la volonté de certains académiciens qui tentèrent de démontrer leur capacité à user des sciences pour remplir des objectifs sociétaux. Ces épisodes se prolongèrent au travers de la mobilisation directe des savants par l'autorité centrale durant la période révolutionnaire. C'est la dynamique de ce processus que la *Table* ici présentée a enregistrée.

(Université de Hiroshima)

略号

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- DPV Diderot, Denis, *Œuvres complètes*, éditées par Herbert Diekmann, Jacques Proust, Jean Varloot & al., Hermann, 1975 et suiv. 34 vol. prévus.
- Enc. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. in-fol.
- RDE *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot.
- REEL *Recueil d'études sur l'Encyclopédie et les Lumières*, Tokyo, Société d'études sur l'*Encyclopédie*.
- SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, The Voltaire Foundation.

Le numéro des tomes est indiqué en chiffres romains, la ou les pages en chiffres arabes

本誌に掲載された論文は、査読委員会による査読を経たものです。

本誌は日本学術振興会による科学研究費補助金を受けて出版するものです。
ここに厚く御礼申し上げます。

Tous les textes de ces Actes ont été soumis à l'examen de notre comité de lecture.

Notre groupe bénéficie d'une subvention du gouvernement japonais (Grant-in-Aid for Scientific Research (B))

『百科全書』・啓蒙研究論集 第2号

発行日 2013年3月7日
編集・発行 『百科全書』研究会
連絡先 180-0003 東京都武蔵野市吉祥寺南町 4-24-24
鷺見 洋一
印刷 株式会社 インフォテック
206-0033 東京都多摩市落合 2-6-1
電話 042-311-3355

Recueil d'études sur l'Encyclopédie et les Lumières : Numéro 2

Date de parution : le 7 mars 2013

© Société d'études sur l'*Encyclopédie* (Tokyo, Japon)